



Candidature déléguée du Conseil Suisse des Etrangers

A qui de droit.

Quand je suis arrivée en Suisse depuis mon Allemagne natale pour m'y installer définitivement en 1988, mon souci était de pouvoir exercer mon droit de vote immédiatement. Droit de vote que j'ai obtenu par mariage en 1989, juste avant un changement de loi qui n'octroyait plus le passeport suisse aux femmes 'automatiquement'. Soyez rassurés, ce n'est pas que pour le droit de vote que nous nous sommes mariés ... et le mariage tient toujours après 35 ans.

Depuis lors, j'ai dû rater 2 ou 3 votations, puisque l'expression des opinions du peuple me semble cruciale pour le bon fonctionnement de notre démocratie suisse.

Une fois installés dans le bourg d'Aubonne dans le canton de Vaud dès 1993, j'ai rapidement fait partie du conseil communal ; mon implication active dans la vie de ma commune me tenait à cœur.

Lors de notre arrivée à Biarritz en 2013, quelle n'était pas ma frustration de ne pas avoir le droit de vote, même aux municipales !

Vivant 2/3 de mon temps au Pays basque et 1/3 en Haute-Savoie (j'exerce toujours une activité professionnelle en Suisse) me permet d'avoir une bonne vision des climats et enjeux politique de part et d'autre de la frontière.

Devenir déléguée du CSE me permettrait de renouer avec mon appétence pour la vie politique et avec mon engagement politique.

Ma vie professionnelle ralentit doucement, j'ai donc du temps à disposition.

Mon expérience professionnelle dans un contexte souvent international me donne des aptitudes de communication outre les langues (allemand, français, anglais, notions d'italien et d'espagnol) : profond intérêt pour autrui et ses préoccupations, souci de comprendre et de me faire comprendre, attachement profond à la justice, l'équité et l'égalité.

En espérant que ma candidature sera retenue ...

Elke Chapuisod